

DÉBAT PUBLIC CENTER PARCS POLIGNY

20 AVRIL AU 4 SEPTEMBRE 2015

CAHIER D'ACTEUR
N°6 - Août 2015



CAHIER D'ACTEUR

Center Parcs : une opportunité de mettre en avant les ressources et savoir-faire de la filière forêt-bois dans un projet touristique jurassien.

ROLE ET SERVICES DU RESEAU DES COMMUNES FORESTIERES

Son rôle :

- Former les élus aux questions et aux décisions forestières,
- Faire de la forêt un levier de développement des territoires ruraux en structurant la filière bois énergie, en promouvant l'utilisation du bois local dans les constructions publiques, ...,
- Représenter les communes auprès des instances départementales, régionales et nationales.

Services :

- Offre de formation annuelle.
- Interlocuteur des élus en complément de l'ONF.
- Information régulière auprès des adhérents au travers des publications.

LA FILIERE FORET-BOIS EN FRANCHE-COMTE

La forêt comtoise possède de nombreux atouts et permet de nombreuses activités. La ressource en bois occupe une place de choix... **La Franche-Comté, qui représente 3 % de la surface de la France métropolitaine** est la 3^{ème} région par sa surface forestière (**4,5 % de la forêt métropolitaine**). En outre, les bois issus de Franche-Comté représentent **8% du volume mis sur le marché en France métropolitaine**.

La filière forêt-bois représente **10 100 emplois en Franche-Comté** soit environ 10 % de l'emploi industriel (INSEE, 2013) et **tous les domaines d'activité de la filière forêt-bois sont représentés**. C'est une richesse rare, à préserver.

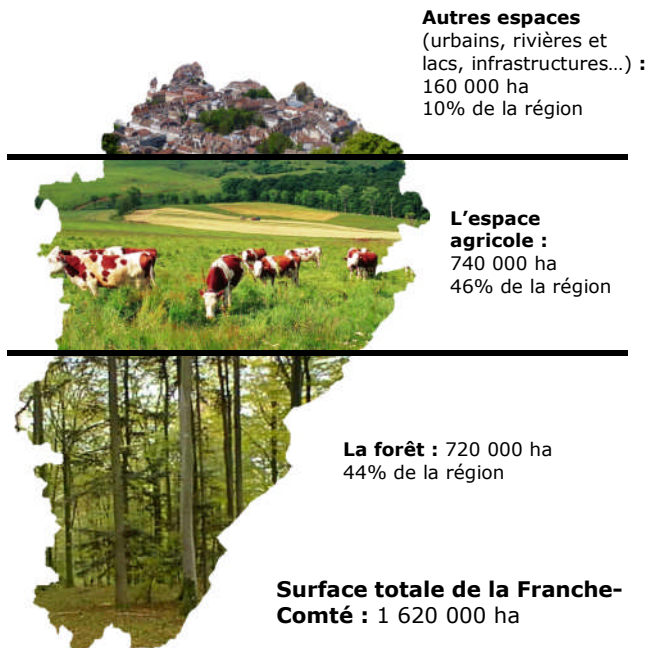


LES COMMUNES FORESTIERES :

L'Association départementale des communes forestières du Jura fait partie du réseau des Communes forestières de Franche-Comté, qui est composé de quatre Associations départementales et d'une Union régionale. Ce réseau régional s'appuie sur une Fédération nationale.

Sur les 519 communes propriétaires d'une forêt plus de la moitié adhère au réseau des Communes forestières de Franche-Comté (268). **Au total, cela représente plus de deux tiers de la surface de la forêt communale.**

Association des Communes Forestières du Jura
4 avenue du 44ème RI – BP 80013 – 39001 LONS-LE-SAUNIER Cedex – Tél. 03.84.24.86.68 – contact39@communesforestieres.org



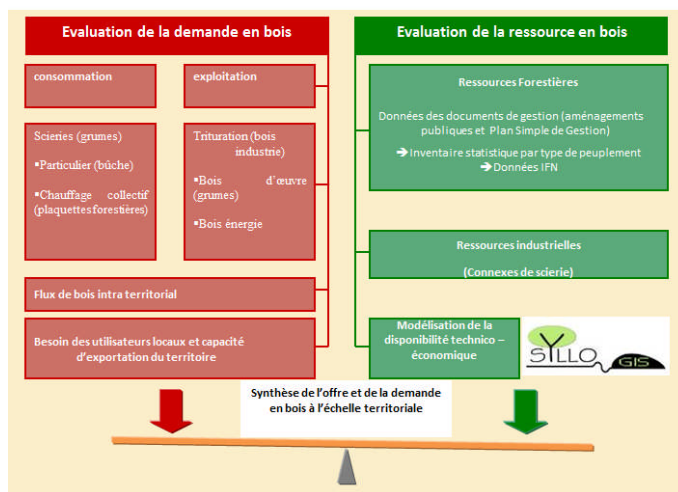
La place de la forêt en Franche-Comté

LE PROJET DE CENTER PARCS A POLIGNY S'INSCRIT DANS DE VÉRITABLES DYNAMIQUES TERRITORIALES ET RÉGIONALES

Par les choix qui ont été affirmés (construction des cottages en bois local et installation d'une chaufferie bois), Pierre et Vacances inscrit son projet de Poligny dans des orientations politiques fortes du territoire. En effet, dans le Schéma régional climat air énergie, l'Etat, l'ADEME et la Région Franche-Comté ont identifié le développement du bois énergie comme un enjeu majeur. En ce sens, le Schéma a fixé des objectifs ambitieux que la réalisation du Center Parcs pourrait contribuer à atteindre.

Pour atteindre ces objectifs, un « collectif bois énergie » a été mis en place à l'échelle régionale. Il est piloté par l'Association régionale pour le développement de la forêt et des industries du bois en Franche-Comté (ADIB). Plus largement, la Franche-Comté a fait la preuve d'une volonté politique forte concernant la filière forêt-bois dans son ensemble. Pour fixer le cadre de son intervention, elle a établi un contrat de filière.

L'ADEME et la Région Franche-Comté ont confié aux Communes forestières une mission : couvrir le territoire régional de Plans d'approvisionnement territoriaux (PAT). Le PAT est un outil de connaissance et de mise en relation de la ressource et de la consommation en bois-énergie. Il constitue une véritable aide à la décision des territoires de projet pour définir les orientations d'une politique territoriale bois énergie. **Le département du Jura est quasiment couvert de PAT (1 seul reste à réaliser et concerne le secteur d'implantation du Center Parcs). Sur la base de ces résultats, on peut dire qu'à l'échelle du département, il existe un potentiel de développement des équipements bois énergie.**



Concernant le secteur d'implantation du futur Center Parcs, un plan d'approvisionnement territorial sera élaboré prochainement sur le territoire des Pays de la Haute-vallée de l'Ain et du Revermont. La démarche PAT est entrée dans sa phase opérationnelle dans le courant de l'été 2015 (consultation des partenaires forestiers). Les résultats sont attendus pour le deuxième semestre 2016. On disposera alors de réponses objectives sur la ressource disponible pour alimenter des installations bois énergie sur le territoire. Ces résultats devraient donc être connus lors de concrétisation du Center Parcs.

En outre, les élus de ces secteurs ont mis en avant une volonté politique forte d'agir pour structurer la filière bois et valoriser la ressource locale (inscription d'un volet forestier dans leur programme LEADER, réponse à

l'Appel à manifestation d'intérêt Dynamic bois de l'ADEME, participation à une expérimentation d'un modèle de gestion pluriannuel des forêts communales...).

LES CARACTERISTIQUES DE LA FORET DU SECTEUR SONT FAVORABLES A L'IMPLANTATION DU CENTER PARCS.

A proximité de Poligny, les forêts du Pays du Revermont et du Pays de la Haute vallée de l'Ain sont de belles forêts de production. En optimisant la gestion qui y est pratiquée, on peut encore les améliorer, mais les bois qui en sont issus sont des bois de très belle qualité. Elles ne présentent pas de difficultés d'exploitation majeures, le bois y est donc relativement facilement mobilisable. **L'utilisation de la ressource locale pour la construction des cottages et l'approvisionnement en bois énergie ne pose donc pas de problème.**

En outre, il n'y a pas, sur ce secteur, d'installation fortement consommatrice en bois énergie. Il y a donc de la place pour de nouveaux équipements qui pourront être approvisionnés par des circuits de proximité. Cela constitue une vraie opportunité pour localiser l'économie de la filière bois énergie. En effet, **des acteurs économiques du territoire ont signifié leur volonté de créer des équipements de production de plaquette forestière en cas d'émergence de marchés pour écouler ces produits.**



Plaquette forestière sous le hangar de séchage de La Mouille (39)

Enfin, la place importante qu'occupe la forêt publique sur ce secteur fait des élus de véritables acteurs de la filière forêt-bois. En tant que propriétaires, ils peuvent plus facilement inscrire leurs décisions (gestion, commercialisation...) dans des orientations politiques qu'ils ont eux-mêmes défini.

Il est important de préciser que le réseau des communes forestières s'est fixé un certain nombre de principes, et notamment une **hiérarchie dans les usages du bois**. Pour cela, il prend en compte les emplois créés dans les filières et le niveau de valeur ajoutée apporté à la ressource forestière. Ainsi, en Franche-Comté, la gestion forestière vise en priorité à produire et à approvisionner une filière bois d'œuvre. Pour les bois de qualité secondaire, ils sont prioritairement destinés à l'approvisionnement de la filière bois d'industrie, puis à la production d'énergie.

Concernant le bois énergie, des priorités sont également définies concernant le type d'installations approvisionnées, l'objectif étant de favoriser autant que possible les circuits de proximité. Ainsi, les équipements publics ruraux doivent être approvisionnés en priorité, viennent ensuite les équipements publics urbains ou importants (la Société d'économie mixte du Center Parcs de Poligny rentre dans cette catégorie), enfin viennent les équipements industriels et notamment les centrales de cogénération.

CONCLUSION : UNE OPPORTUNITE POUR LA FILIERE FORET-BOIS DU TERRITOIRE

A condition que la création du Center Parcs de Poligny garantisse la valorisation de la ressource bois locale, le projet présente :

Un intérêt sylvicole

Il devrait faciliter la structuration d'une filière bois d'œuvre valorisant la ressource par des circuits de proximité. Les bois de belles qualités seront ainsi valorisés à leur juste valeur. **Les propriétaires forestiers, tant publics que privés, pourront ainsi tirer un meilleur revenu de leur forêt et investir ces revenus pour l'amélioration et la gestion de leur forêt.**

En structurant une filière bois énergie de proximité, l'installation du Center Parcs garantira un débouché pour les produits de qualité chauffage issus des forêts du secteur. **Cela permettra donc de faire sortir le bois énergie des forêts et d'en dynamiser la gestion, alors qu'aujourd'hui, cette ressource est difficilement valorisée et contribue parfois à bloquer la sylviculture.**

Un intérêt territorial

Les emplois directs et indirects liés au projet (dont emplois dans la filière pour la construction des cottages et l'approvisionnement de la chaufferie) constituent pour les élus forestiers un enjeu fort.

Ce projet structurant permettrait de concrétiser les engagements politiques des élus en faveur de la filière forêt-bois. **Par l'accueil d'un public touristique dans des bâtiments construits en bois local, il pourrait également être une vitrine des savoir-faire de la filière.**

Les spécificités de la construction avec des bois du massif jurassien pourraient être mises en avant.

Enfin, ce projet constitue une véritable reconnaissance de l'attractivité du territoire (paysage, cadre de vie...) et pourrait contribuer à sa notoriété auprès du grand public.



Installations touristiques en bois local à Foncine-le-Haut

Un intérêt économique

L'utilisation de la ressource pour la construction des cottages et l'approvisionnement en bois énergie permet de fixer les emplois liés au projet sur le territoire. De plus, la participation des entreprises régionales à la réalisation du projet permettra de consolider une chaîne de production territoriale. Celle-ci perdurera au-delà de la seule construction du Center parcs.

=> Conscientes de cet enjeu fort et de cette opportunité rare, les organisations locales participent à un groupe de travail avec les acteurs économiques de la filière pour trouver les solutions pour que des groupements d'entreprises régionales puissent répondre à la commande de Pierre et Vacances pour la construction des cottages.